



M. HELAS
Garant de la concertation publique

Saint-Denis, le 01/12/2017

Objet : Pétition contre le projet d'aménagement du système d'échangeurs de Pleyel (A86) sur la commune de Saint-Denis (93).

M. Le Garant,

Lors de réunions publiques le maître d'ouvrage, la société DiRIF, a présenté les quatre variantes du projet d'aménagement du système d'échangeurs de Pleyel. Par la présente, les habitants du quartier Pleyel souhaitent vous faire part de leur refus de la totalité des variantes sur la base de deux points : l'impact environnemental et sociétal.

Impact environnemental

3 des 4 variantes (A, C et D, ainsi que leur alternative A', C' et D') présentent la création d'une route et d'un échangeur au niveau des deux seuls espaces verts du quartier (voir figure ci-après).

D'une part, il est nécessaire de conserver les trop rares zones vertes du quartier pour répondre aux problématiques de biodiversité, de pollution et surtout de réchauffement climatique. Détruire ce patrimoine écologique va à l'encontre de tous ces objectifs, d'autant plus que c'est le seul obstacle valable entre le quartier et l'autoroute.

D'autre part, ces 2ha d'espaces verts sont classés UVM par le PLU de Saint-Denis et sont considérés comme des « espaces paysagers à protéger ». Le cahier d'Orientation des Aménagements Paysagers précise qu'une « Zone UVM ne permet la construction que d'emprises très réduites qui doivent nécessairement avoir un lien avec le caractère de la zone : loisirs, paysage, etc. » (D2 – OAP). La réglementation ne permet donc pas la réalisation de ces variantes, un déclassement de ces zones étant impératif mais irresponsable.

Nous sommes contre le déclassement de ces zones et pour la préservation de ce patrimoine écologique. Nous avons déjà défendu la conservation de ces rares espaces verts et nous continuerons.

Pétition contre le projet d'aménagement du système d'échangeurs de Pleyel (A86) sur la commune de Saint-Denis (93).



Impact sociétal

Le projet présenté nous assure une augmentation de tous les types de pollution : pollution de l'air, pollution sonore, pollution visuelle et engendrerait des problèmes évidents d'insécurité.

Nous subirons durant les travaux une augmentation massive de particules de toutes sortes dans l'air à moins de 50 m des habitations. En plus des conséquences sur notre santé, les façades et les toits des maisons seront totalement encrassés.

Après les travaux, le trafic routier sera à proximité immédiate des maisons. La pollution sera donc plus proche, et de surcroît, moins filtrée par les arbres (il y aura moins d'arbres et ils seront plus jeunes).

Les riverains subiront deux ou trois ans de travaux à moins de 50 m de leurs habitations avec des intensités de plus de 100 décibels durant 8h par jour. Après les travaux, le trafic du nouvel aménagement routier viendra s'ajouter au trafic de l'A86, augmentant le bruit au quotidien, cela malgré la fermeture de la Porte de Paris (A1).

Enfin, pendant de nombreuses années, les riverains de la rue du Docteur Poiré ont subi des cambriolages via l'arrière de leurs maisons. Depuis maintenant 20 ans que les deux extrémités du remblai sont fermées, il n'y a plus d'intrusion. Une ouverture de route ou de passage pédestre dans cet espace favorisera à nouveau les cambriolages et les occupations illégales.

Pour toutes ces raisons, nous nous opposons à la réalisation du nouvel aménagement du système d'échangeurs Pleyel et nous demandons à ce que ce projet soit abandonné. Nous sommes cependant prêts à échanger avec vous afin de coconstruire un projet durable et viable pour les riverains.

Les variantes proposées ne répondent pas aux enjeux territoriaux, sociétaux et environnementaux et donnent l'impression que le projet manque de sérieux et est fait dans la précipitation en vue d'une réalisation du projet pour les JO 2024, au détriment de la santé et de la sécurité des riverains.

Les riverains

NOM	SIGNATURE

NOM	SIGNATURE
-----	-----------

Pétition contre le projet d'aménagement du système d'échangeurs de Pleyel (A86) sur la commune de Saint-Denis (93).

NOM	SIGNATURE
------------	------------------

Pétition contre le projet d'aménagement du système d'échangeurs de Pleyel (A86) sur la commune de Saint-Denis (93).
